

Gestionnaire d'assurances

RÉF | 9336

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

- Acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour exercer une fonction de contact avec le public en lien avec les métiers de l'assurance
- Accéder à la profession de gestionnaire ou de distributeur d'assurances

Programme

Formation théorique

- La formation théorique couvre les branches d'assurance suivantes : assurances véhicules automoteurs, assurances des choses – incendie, assurances de Responsabilités Civiles (RC - générale, RC TRC - tout risque chantier-, RC décennale, RC objective, RC pro, RC entreprise) – Assurance Protection Juridique, assurances vie sans composantes d'investissement (2ème et 3ème piliers), assurances vie avec composantes d'investissements (2ème et 3ème piliers), assurances de personnes autres que vie, assurance familiale
- Pour chacune de ces branches, la formation permettra d'acquérir : les législations spécifiques, les garanties qui composent les différentes catégories de produits, la gestion de sinistres (interrelation entre la couverture d'assurance et la déclaration de sinistre), l'analyse de conditions générales
- Matières complémentaires : les connaissances générales du marché de l'assurance et la réglementation du contrat d'assurance ; l'application des règles de conduite en matière de distribution d'assurances, la législation anti-blanchiment, le règlement RDR (Règlement Direct | Directe Regeling – traitement des réclamations après un accident), le logiciel BRIO (logiciel utilisé par des courtiers en assurances).

Formation pratique

La formation théorique est suivie d'un stage en entreprise

comprenant : la gestion téléphonique, l'ouverture et la gestion des sinistres, comment immatriculer un véhicule, l'utilisation du logiciel BRIO, l'analyse des conditions générales avec le logiciel WIS (comparateur intelligent de produits d'assurances), le suivi de stage et l'orientation professionnelle, un entretien d'embauche et la création d'un CV.

Certification(s) visée(s)

Certificat d'accès à la profession en tant que PCP (Personne en Contact avec le Public)

Type de formation

[Bruxelles Formation - Contrat de formation pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation](#)

ORGANISATION

Durée

14 semaines

Horaire

en journée de 9h à 17h temps plein
Stage : selon l'horaire de l'entreprise

Début

14 octobre

Coût

Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Etre chercheur d'emploi.
Avoir **au minimum** le *certificat de l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice* (CESS) ou une équivalence de ce certificat par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

- Ne pas avoir un bachelier en assurances, un bachelier juridique avec plus de 11 unités en assurances ou un Master
- Avoir son domicile à Bruxelles

Connaître

- Posséder une excellente maîtrise du français tant à l'écrit qu'à l'oral

- Néerlandais : connaissance professionnelle
- Avoir l'esprit analytique
- Être orienté résultats
- Satisfaire à un entretien de motivation portant entre autre sur le contact client, la fibre commerciale, l'apprentissage de matières juridiques complexes et la mobilité géographique

Remarques

Cette formation est organisée en partenariat avec Wikitree.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Participez à l'une des séances programmées :

- mardi 4 juin 2024 à 14h00 : « Des formations en management, gestion d'entreprise et marketing digital »

Comment s'inscrire ?

Organisme

Bruxelles Formation - BF management

Rue de Stalle 67

1180 Uccle

Tél: 02 371 73 20

<http://www.bruxellesformation.brussels>